

MENTION

NUTRITION ET SCIENCES DES ALIMENTS

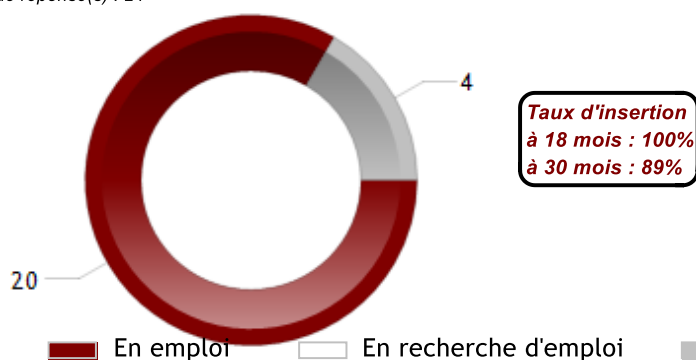
PARCOURS

NUTRITION HUMAINE - DEVELOPPEMENT DE L'ALIMENT SANTE

— DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

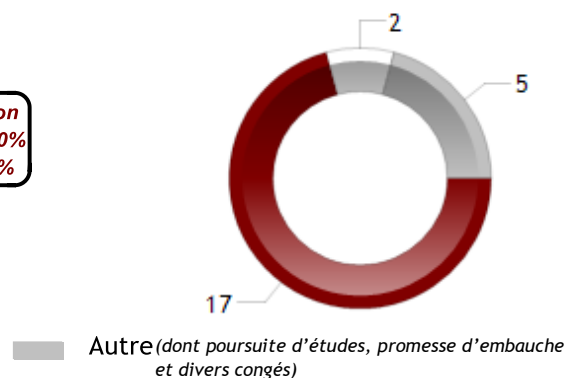
Situation professionnelle au 1er décembre 2021,
18 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 24



Situation professionnelle au 1er décembre 2022,
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 24



Taux d'insertion
à 18 mois : 100%
à 30 mois : 89%

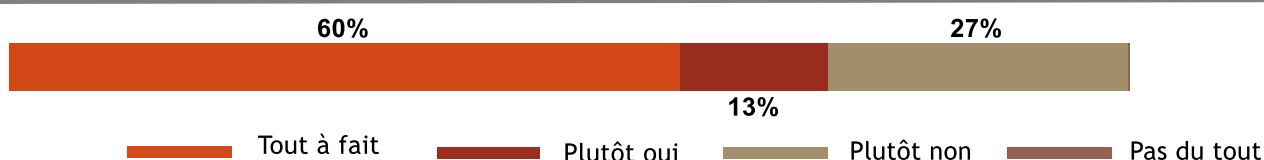
■ En emploi □ En recherche d'emploi ■ Autre (dont poursuite d'études, promesse d'embauche et divers congés)

— EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

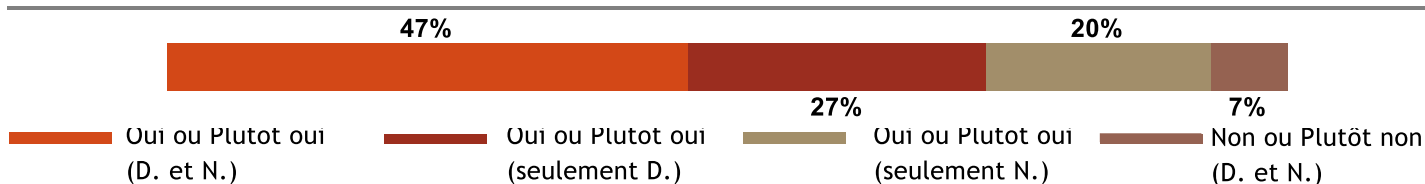
- Doctorant
- Chef de projet
- Doctorant en Neurosciences
- Marketing et Technical Product Manager
- Chef de projet en recherche et développement
- Doctorant Recherche clinique et épidémiologie en nutrition pédiatrique
- Chef de produit développement et marketing
- Chef de projet R et D
- Ingénieur d'études

— SATISFACTION —

Satisfaction des missions dans l'emploi Nombre de réponse(s) : 15



Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau) Nombre de réponse(s) : 15



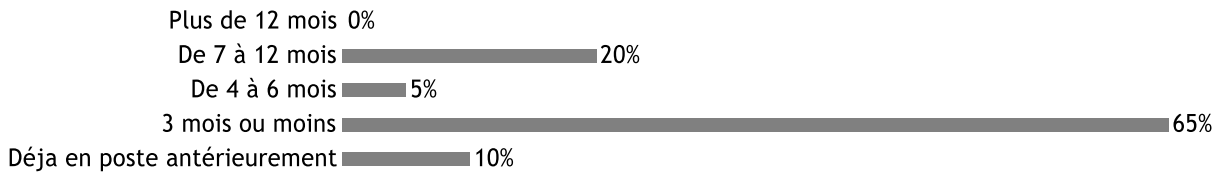
— MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI —

Nombre de réponse(s) : 15

- Sites Web dédiés à l'emploi (hors Cabinets de recrutement) 27 %
- Relations personnelles ou professionnelles 13 %
- Suite à un stage 27 %
- Suite à un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation 13 %
- Offre sur site Web d'entreprise (secteurs privé, public ou associatif) 13 %
- Candidature spontanée 7 %

DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

Nombre de réponse(s) : 20



CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

Contrat

Nombre de réponse(s) : 17



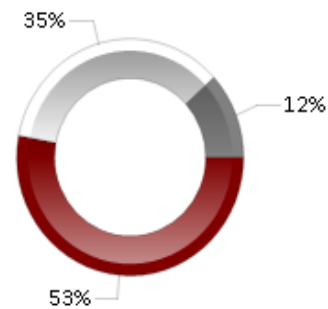
EMPLOI STABLE : CDI, fonctionnaire, profession libérale, indépendant, chef d'entreprise

EMPLOI NON STABLE : CDD, contrat spécifique au doctorat, alternance, vacataire, emplois aidés, autre

Emploi stable Emploi non stable

Statut

Nombre de réponse(s) : 17



Cadre Technicien Employé

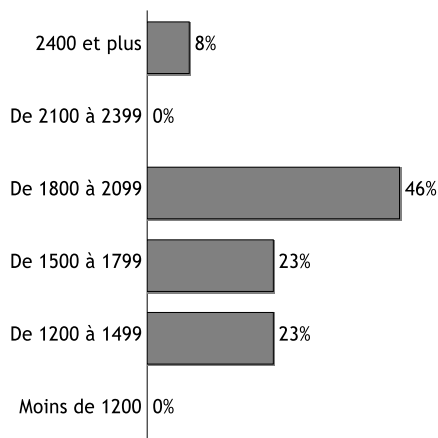
Employeur

Nombre de réponse(s) : 17



Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine) Nombre de réponse(s) : 13



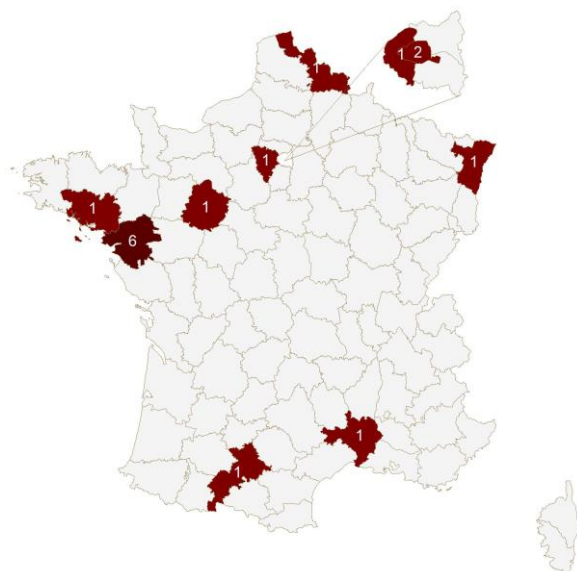
Salaire médian : 1800 euros

Salaire moyen : 1798 euros

Définition de l'INSEE: Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 17



Emplois à l'étranger : 1